

## FICHE PROJET

### **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité »**

**Date limite de dépôt du dossier complet : 30 juin 2023, minuit**

#### **Identification du demandeur**

Nom du porteur de projet (Commune, groupement de collectivités, association, office de tourisme, etc.) :

.....

Prénom et nom représentant légal (Maire, Président(e), etc.) :

.....

Fonction : .....

Adresse, CP et commune : .....

.....

N° SIRET : .....

Code APE / NAF : .....

Prénom et nom de la personne en charge du suivi du dossier : .....

Fonction : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

#### **Vous êtes :**

- une Commune
- un établissements public de coopération intercommunale
- un syndicat mixte
- un pôle d'équilibre territorial et rural
- un parc naturel régional
- un office de tourisme à gestion publique
- un office de tourisme à gestion associative
- un autre groupement de collectivités territoriales
- un autre établissement public
- une association





.....  
.....  
.....

- Garantir un accès au site sécurisé et adapté à tous les publics (chemins stabilisés, mains courantes, accès PMR et poussettes, éclairage extérieur, arceaux à vélo...) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Expliquer :

L'offre ou le service doit être réfléchi de manière à permettre son utilisation par des touristes mais aussi par les habitants et par un public non initié (par exemple avec des outils pédagogiques) : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Expliquer :

L'offre ou le service doit être exploité de manière professionnelle (formations, outils spécifiques, compétences, etc.) : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Expliquer :

L'offre ou le service doit être ouvert au public au minimum 120 jours par an, pour un site ou un équipement touristique : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....





Toutes dépenses	20..	20..	Total des dépenses	Nature de la recette	20..	20..	Total des recettes	Taux de subvention
Détailler toutes les dépenses du projet dans sa globalité				Subvention de la Collectivité européenne d'Alsace*				
Détailler également les dépenses éligibles en le précisant (voir règlement)				Autres subventions publiques (à détailler)				
				Vente de produits, services, etc.				
				Fonds propres (autofinancement, emprunt...) (au minimum 20 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques à ce projet)				
<b>Total</b>				<b>Total</b>				

*\* La Collectivité européenne d'Alsace participe à une hauteur maximum de 60 % des dépenses prévisionnelles éligibles pour la mise en œuvre du projet ; cette subvention est plafonnée à 100 000 €.*

**Les travaux ne peuvent démarrer avant la date de la signature de la convention de subventionnement, en cas d'octroi d'une subvention.** Toutefois, à la demande expresse du porteur de projet et sur autorisation expresse du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, il est possible de démarrer les travaux à compter du courrier d'accusé de réception de la demande de subvention. L'autorisation de démarrer les travaux ne préjuge pas de la décision d'attribution de la subvention sollicitée ; l'Assemblée délibérante restant souveraine en la matière.

Cocher la case si vous souhaitez démarrer les travaux avant la date de la signature de la convention et préciser la date prévisionnelle de commencement :  Date : .....

Cocher les cases :

**J'atteste sur l'honneur :**

- de l'exactitude des renseignements fournis,
- ne pas faire l'objet d'une procédure en cours de redressement judiciaire,
- que les travaux et prestations seront réalisés dans le respect des normes en vigueur par des entreprises spécialisées,
- ne pas avoir déposé de demande de subvention au titre d'un autre dispositif de la Collectivité européenne d'Alsace pour le même projet et/ou ne pas avoir déjà obtenu une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace au titre de ce projet.

**Pièces à joindre à la présente fiche :**

- Devis ou estimatifs détaillant le coût du projet
- Des plans ou esquisses permettant de visualiser l'implantation de l'aménagement et son intégration dans l'environnement immédiat
- Le planning de mise en œuvre
- Si le programme d'investissement se déroule sur plusieurs années, le budget prévisionnel détaillé par exercice
- Une décision de l'organe compétent (Assemblée, Bureau ou Conseil d'Administration) décidant de la réalisation du projet, de son plan de financement et de l'engagement à inscrire à son budget au cours de l'année où l'investissement est programmé, les crédits nécessaires au financement du projet
- Hormis pour les Communes, la version la plus récente des documents suivants :
  - les statuts signés, à jour
  - la composition des organes décisionnels
  - le rapport d'activité de l'année écoulée
  - les comptes annuels détaillés de l'année N-1 (bilan comptable, compte de résultat et annexes)
  - la copie du rapport intégral du Commissaire aux comptes s'il existe, et le budget prévisionnel de la structure
- Un Relevé d'Identité Bancaire récent
- Toutes pièces complémentaires que vous jugerez utiles

Par ailleurs, en cas de nécessité, la Collectivité européenne d'Alsace se réserve le droit de solliciter des pièces complémentaires pour permettre une bonne instruction de votre demande.

A ..... le .....

Le représentant légal : .....

Signature :

.....

**Formulaire et pièces annexes à retourner par courriel à .....**